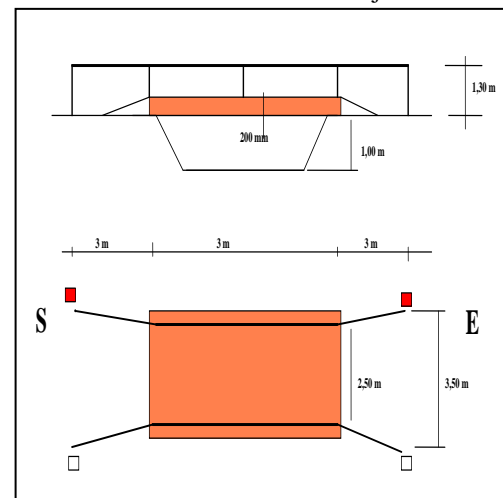




Niveau technique par épreuve

Club A 1
Club 1
Club Elite



Matériel et dispositif

- Pont à surface non glissante
- 2 fanions rouges
- 2 fanions blancs
- 1 numéro
- 1 panneau « au pas »

Caractéristiques

- Longueur : 3 m minimum
- Hauteur : 0,20 m minimum
- Largeur : 2,50 m minimum, munie de barrières latérales d'une hauteur comprise entre 0,50 m et 1,30 m.
- Prévoir des tasseaux en bordure sur la longueur.

Le contrat de la passerelle

Franchissement du dispositif en respectant l'allure du pas.

Fautes de contrat

Avant le dispositif

- Volte, dérobé, refus, erreur de parcours rectifiée

Dans le dispositif

- Rupture de l'allure du pas.

Choix de l'allure

- **Le pas est obligatoire**

Tout changement d'allure non rectifié sera considéré comme un franchissement dangereux

